



Après 27 renvois, le verdict est finalement tombé ce mardi: le lanceur d'alerte et blogueur camerounais Paul Tchouta, arrêté en mai 2019, écope de 23 mois de prison, 2 millions de francs CFA de dommages et intérêts et 160.000 FCFA d'amendes.

« On va tout simplement appliquer le principe de la non rétroactivité de la loi. Cette dernière n'a d'effets que pour l'avenir' », a déclaré Me. Emmanuel Simh, l'un de ses avocats. Concrètement, il devrait être relâché pour avoir passé plus de temps derrière les barreaux que la durée imposée par sa sentence.

Paul Chouta est privé de liberté depuis le 28 mai 2019, date de son arrestation par les policiers. Le lanceur d'alerte est accusé de diffamation, propagation de fausse nouvelle. Il a été interpellé à la suite d'une plainte déposée par l'écrivaine Calixthe Beyala. On reproche au prévenu d'avoir posté sur sa page facebook, une vidéo montrant l'écrivaine en pleine discussion avec un homme dans la cour d'un établissement scolaire à Douala. La demande de mise en liberté provisoire introduite par la défense avait été rejetée par le tribunal. C'est en avril 2020 que les débats ont débuté.

La plaignante reproche également à Paul Chouta d'avoir inventé une interview pour étayer la thèse selon laquelle elle discutait en plein air avec son amant.

Reporters sans frontières (RSF) dénonçait une disproportion totale entre le sort réservé au journaliste privé de liberté, et les poursuites pour diffamation et diffusion de fausses nouvelles dont il fait l'objet. **«il est difficile de ne pas voir dans le maintien en prison de Paul Chouta, un signe de représailles des autorités à l'égard d'un journaliste très suivi, mais aussi très critique à l'égard du gouvernement»**, pensait-il.

«Sans juger du fond de l'affaire, sa détention préventive est une sanction complètement disproportionnée par rapport aux poursuites de diffamation et de diffusions de fausses nouvelles dont il fait l'objet. Nous demandons que le journaliste puisse recouvrer la liberté sans délai avant que ne se tienne son procès» ajoutait RSF